



Dossier Partenaires

Olympiade 2026 - 2030



*Soutenir la jeunesse, l'excellence sportive et
l'attractivité de notre territoire*





Le mot du Président

Chers futurs partenaires,

Le Ski Club des Angles accompagne chaque année des jeunes du territoire dans leur progression sportive et humaine. Notre mission : **rendre la pratique des sports de montagne accessible, former, encadrer, et faire rayonner notre station et notre territoire** au travers d'événements sportifs et de performances.

Aujourd'hui, à l'aube de **notre 60^{ème} anniversaire**, nous souhaitons rassembler autour du club les acteurs économiques locaux et régionaux qui partagent nos valeurs: **engagement, respect, convivialité, esprit d'équipe et territoire**.

Ce dossier présente nos projets, nos besoins et les différentes formes d'engagement possibles : **dons particuliers, mécénat entreprises et partenariats de sponsoring**.

Merci d'envisager de nous rejoindre dans cette aventure.

Cédric Berger

Les Angles, une station sportive

Station de montagne emblématique des Pyrénées catalanes, Les Angles s'affirme comme un véritable territoire de sport, capable d'accueillir des compétitions de premier plan, été comme hiver. Historiquement construite autour du ski, la station s'appuie sur un domaine reconnu, une culture de la performance et un tissu solide de clubs et d'acteurs sportifs engagés dans la formation des jeunes et le sport de haut niveau.

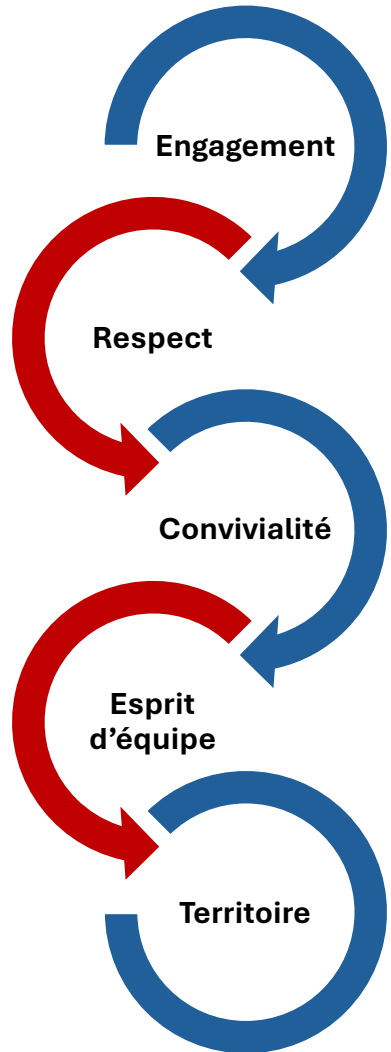
Cette reconnaissance s'illustre également à travers l'accueil de grands événements internationaux. En juillet 2026, Les Angles franchira un cap majeur avec l'arrivée d'une étape de montagne du Tour de France, après avoir accueilli une manche officielle des UCI Gravel World Series en 2025.

Au-delà de ces temps forts, Les Angles cultive un ADN sportif fort, porté par les sports d'hiver, les disciplines outdoor estivales et une capacité reconnue à organiser des événements exigeants, faisant de la station un acteur sportif à l'année.

Le Ski Club des Angles, 60 ans d'histoire !



NOS VALEURS



- Fondé en 1967
- Association loi 1901 – affiliée à la FFS et au Comité Régional Occitanie
- Sections Ski Alpin, Handisport et Snowboard
- Implanté au cœur du Capcir dans les Pyrénées Catalanes
- Club actif et ambitieux, organisateur reconnu de nombreuses compétitions

Nos missions

- Promouvoir la pratique du ski, du loisir à la compétition
- Former les jeunes du territoire
- Participer à l'animation sportive de la Station

- [X] licenciés
- [X] groupes d'entraînement (de U6 à U18FIS)
- [X] jours d'entraînement par saison
- 9 entraîneurs / plus de 30 bénévoles, 1 local, 5 minibus
- [X] compétitions / courses par saison
- 2 stades d'entraînement et compétition homologués FIS
- Qualification de nombreux coureurs à des compétitions nationales



Pourquoi nous soutenir ?

- 1 Impact local & jeunesse**
Votre soutien permet de financer l'encadrement, la formation et l'accès au sport pour les jeunes du territoire.
- 2 Attractivité & animation de la station**
Le club contribue à la dynamique sportive : événements, compétitions, visibilité de la station.
- 3 Valeurs positives pour votre entreprise**
Montagne, authenticité, convivialité, effort, récompense, transmission : un récit puissant.

Nos projets à financer pour la prochaine Olympiade 2026-2030 :

- **Matériel pour optimiser la qualité des entraînements et garantir la sécurité des coureurs** (protections, piquets, chronos, filets, radios...)
- **Organisation d'événements** (courses, animation station)
- **Transport & déplacements vers les compétitions en sécurité** (minibus, carburant, logistique)
- **Tenues & identité du club** (vestes, softshells, dossards)

**3 façons de s'engager : Dons Particuliers, Mécénat
Entreprises et Partenariat de Sponsoring**



Le mécénat est fiscalement considéré comme un don déductible des impôts. Les entreprises bénéficient d'une déduction fiscale de 60 % du don (dans la limite de 20 000€ ou 0.5 % de leur chiffre d'affaires) et les particuliers d'une déduction fiscale de 66 % du don (dans la limite de 20% du revenu imposable).

DONS PARTICULIERS

Comme particulier, nous vous invitons à soutenir le Ski Club dans son développement au travers d'un don. Cet apport est défiscalisé à hauteur de 66%. Le montant est libre (minimum 100€).

Toutefois, nous favorisons une formule à 500€ de don qui vous fait devenir membre du Cercle des Mécènes et de ses avantages.

Exemple:

Don de 500€ -> coût réel de 170€

MECENAT ENTREPRISES

Comme entrepreneur, soutenez le Club et devenez Mécènes du Ski Club des Angles.

Cet apport est défiscalisé à hauteur de 60%.

Vous devenez membre du Cercle des Mécènes et profitez de nombreux avantages.

Exemple:

Mécénat de 2 500€ -> coût réel de 1 000€



Le Sponsoring



En devenant sponsor, vous apportez un soutien financier et matériel au Ski Club des Angles et à tous les jeunes coureurs. Vous associez votre image, vos valeurs et vos compétences à une structure emblématique de la station, vous assurez la promotion de vos produits et de votre marque auprès d'un territoire et de sportifs performants.

SPONSOR VESTE

Devenez Sponsor Veste du Ski Club !

Visibilité maximale, durant toute la saison, sur les entraînements et compétitions. Donne droit également au naming d'une course sur les Angles durant la saison et à d'autres éléments de visibilité (softshells, bas de piste en compétition, camions du club, site et réseaux sociaux...).

Vous bénéficiez aussi des avantages Partenaires.

Montant de 4 000€ par an pendant 3 ans.



SPONSOR ARCHE

Réservée aux partenaires et commerçants locaux, nous vous proposons d'être l'un des 4 sponsors de l'arche d'arrivée.

Visibilité garantie sur les compétitions et avantages Partenaires.

Montant de 500€ par an pendant 3 ans.



Devenez membre du Club Privilège



Commerçant, restaurateur, hôtelier, artisan ou entrepreneur local, soutenez le Ski Club de votre commune et devenez membre du Club Privilège du Ski Club des Angles.

Le Club Privilège offre des avantages exclusifs pour les membres du Ski Club et génère du trafic vers votre commerce. Une coopération gagnante-gagnante qui participe au rayonnement des Angles.

LE CLUB PRIVILEGE

- 1/ Vous offrez des avantages exclusifs aux membres du Ski Club: réductions exclusives sur les achats de matériel de sport, les courses ou tout autre achat, remise sur les repas, apéritif offert...
- 2/ Votre établissement est clairement identifié auprès des membres du Club et via un autocollant à l'entrée "Je soutiens le Ski Club des Angles"
Apport demandé de 500€ par saison pour participer au Club Privilège et soutenir le Club.



Nous sommes également intéressés par tout don en nature pour le Club : bons d'achat ou lots pour remises de prix, événements de restauration, achats divers.

Défiscalisation à hauteur de 60% possible.

Ils nous font confiance
Ils nous soutiennent
Et nous les remercions



FLUIDRA

PHARMACIE
LES 2 RIVIERES



Contact - Commission Partenariats



Yann Guelorget

06.42.77.43.83 – yguelorget@hotmail.com

Stéphane Caucat

06.14.75.19.19 – stephane@viabelectp.com

Vicenç Marré

+34.607.992.638 – vmarre@gmail.com

Fany de Maura Pagnon

06.15.38.41.50 - fanydemaura@hotmail.com

clubpartenairessclesangles@gmail.com